



Assemblée générale

Distr. générale
10 avril 2017
Français
Original : anglais

Soixante-douzième session

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019**

Titre IX Contrôle interne

Chapitre 30 Contrôle interne

[Programme 26 (plan-programme biennal pour la période 2018-2019)]***

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	2
Orientation générale	2
Vue d'ensemble des ressources	3
Autres éléments d'information.	7
A. Direction exécutive et administration	9
B. Programme de travail	11
Sous-programme 1. Audit interne	12
Sous-programme 2. Inspection et évaluation	14
Sous-programme 3. Investigations	17
C. Appui aux programmes.	19
Annexes****	
I. Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019	21
II. État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle	22

* Nouveau tirage pour raisons techniques (28 mars 2018).

** Une version condensée du budget-programme approuvé paraîtra sous la cote A/72/6/Add.1.

*** A/71/6/Rev.1.

**** L'annexe énumérant les produits de l'exercice 2016-2017 non reconduits en 2018-2019 est sans objet et ne figure donc pas dans le présent chapitre.



Vue d'ensemble

Tableau 30.1 **Ressources financières**

(En dollars des États-Unis)

Montant des crédits ouverts pour 2016-2017	40 148 400
Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	231 600
Autres variations	(453 100)
Variation totale	(221 500)
Montant proposé par le Secrétaire général pour 2018-2019 ^a	39 926 900

^a Aux taux révisés de 2016-2017.

Tableau 30.2 **Postes**

	Nombre	Classe
<i>Budget ordinaire</i>		
Postes approuvés pour l'exercice biennal 2016-2017	116	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 22 G(AC) et 1 AL
Suppression	(2)	2 G(AC) au sous-programme 1
Postes proposés pour l'exercice biennal 2018-2019	114	1 SGA, 1 SSG, 3 D-2, 3 D-1, 13 P-5, 28 P-4, 22 P-3, 14 P-2/1, 8 G(1°C), 20 G(AC), 1 AL

Orientation générale

- 30.1 L'objectif général du programme est de renforcer la transparence et l'application du principe de responsabilité et d'aider l'Organisation à se montrer hautement efficace et efficiente et à atteindre ses objectifs. Le Bureau des services de contrôle interne (BSCI) exerce ses fonctions en toute autonomie et sous l'autorité du Secrétaire général, conformément à l'Article 97 de la Charte des Nations Unies. Il est habilité à entreprendre et mener à bien toute activité qu'il juge nécessaire à l'exercice de sa mission de contrôle et à en rendre compte. Il aide le Secrétaire général à s'acquitter de ses responsabilités concernant le contrôle interne des ressources et du personnel de l'Organisation en exerçant un contrôle et en procédant à des audits internes, des inspections, des évaluations et des investigations.
- 30.2 Les textes portant autorisation du programme sont les résolutions 48/218 B, 54/244, 59/272, 64/263 et 69/253 de l'Assemblée générale, le Règlement financier et les règles de gestion financière de l'Organisation des Nations Unies (ST/SGB/2013/4), et le Règlement et les règles régissant la planification des programmes, les aspects du budget qui ont trait aux programmes, le contrôle de l'exécution et les méthodes d'évaluation (ST/SGB/2016/6). Afin de garantir un contrôle efficace et efficient, le Bureau travaille en étroite collaboration avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU, le Corps commun d'inspection et le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit.

Note : Les abréviations ci-après sont utilisées dans les tableaux et organigrammes : AL = agent local; BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; G(AC) = agent des services généraux (Autres classes); G(1°C) = agent des services généraux (1^{re} classe); RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

- 30.3 Le Bureau s'emploie à atteindre les objectifs de responsabilité et de transparence en soutenant l'action que mène l'Organisation pour se doter d'un système de responsabilisation performant et transparent et de moyens plus efficaces de déterminer, d'évaluer et d'atténuer les risques.
- 30.4 À cette fin, le Bureau entend : a) proposer des mesures visant à aider l'Organisation à établir un dispositif de contrôle interne, y compris un mécanisme de contrôle des risques; b) fournir des informations et des évaluations indépendantes afin de contribuer à une prise de décisions efficace; c) procéder à des examens indépendants de l'efficacité de l'Organisation. Pour ce faire, il publiera en temps voulu des rapports de qualité sur ses activités d'inspection, d'évaluation, d'audit interne et d'investigation, dans le plein respect des normes internationales en vigueur et du mandat que lui a confié l'Assemblée générale.
- 30.5 Le Bureau aide l'Organisation à améliorer ses résultats en déterminant les facteurs qui influent sur l'efficacité et l'efficacités avec lesquelles sont exécutés les programmes au regard, notamment, des objectifs de développement durable arrêtés au niveau international, y compris ceux figurant dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, dans les documents issus des grandes conférences des Nations Unies et dans les accords internationaux conclus depuis 1992. Il s'emploie en outre à promouvoir la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes, y compris en contrôlant les efforts déployés par l'Organisation dans ce domaine.

Vue d'ensemble des ressources

- 30.6 Les ressources demandées au titre du présent chapitre pour l'exercice biennal 2018-2019 s'élèvent à 39 926 900 dollars, avant actualisation des coûts, soit une diminution nette de 221 500 dollars (0,6 %) par rapport au montant révisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 2016-2017. La variation des ressources demandées découle des deux facteurs suivants : a) des ajustements techniques se rapportant à la non-reconduction de dépenses non renouvelables et à l'effet-report sur l'exercice biennal de postes créés en 2016-2017; b) d'autres variations. Le montant proposé permettra de financer l'exécution intégrale, efficiente et efficace des activités prescrites.
- 30.7 On trouvera un récapitulatif de la répartition des ressources dans les tableaux 30.3 à 30.5.

Tableau 30.3 **Ressources financières par composante**

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

			Variation					Total avant actualisa- tion des coûts	Actualisa- tion des coûts	2018-2019 (montant prévu)	
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres	Total				
A. Direction exécutive et administration	3 157,7	2 988,6	(40,4)	–	(45,4)	–	(85,8)	(2,9)	2 902,8	82,4	2 985,2
B. Programme de travail											
1. Audit interne	15 711,4	16 793,1	–	–	(74,7)	(324,8)	(399,5)	(2,4)	16 393,6	474,7	16 868,3
2. Inspection et évaluation	8 151,5	7 654,9	–	–	(23,5)	(28,3)	(51,8)	(0,7)	7 603,1	242,5	7 845,6

Titre IX Contrôle interne

	Variation										
	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (crédits ouverts)	Ajustements techniques (élimination de dépenses non renouvelables et effet-report de postes créés au cours de l'exercice antérieur)	Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres	Nouveaux mandats et mandats élargis	Autres	Total	Pourcentage	Total avant actualisa- tion des coûts	Actualisa- tion des coûts	2018-2019 (montant prévu)
3. Investigations	10 192,1	10 199,7	272,0	–	(128,2)	–	143,8	1,4	10 343,5	316,7	10 660,2
Total partiel, B	34 055,0	34 647,7	272,0	–	(226,4)	(353,1)	(307,5)	(0,9)	34 340,2	1 033,9	35 374,1
C. Appui au programme	2 567,0	2 512,1	–	–	271,8	(100,0)	171,8	6,8	2 683,9	73,1	2 757,0
Total partiel, 1	39 779,6	40 148,4	231,6	–	–	(453,1)	(221,5)	(0,6)	39 926,9	1 189,4	41 116,3

2) Quotes-parts hors budget ordinaire

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	–	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	36 161,0	37 172,9	35 155,4
2. Inspection et évaluation	1 968,4	2 353,0	3 044,1
3. Investigations	15 969,1	19 221,6	18 951,8
Total partiel, B	54 098,5	58 747,5	57 151,3
C. Appui au programme	1 727,2	1 728,5	2 381,7
Total partiel, 2	55 825,7	60 476,0	59 533,0

3) Ressources extrabudgétaires

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
A. Direction exécutive et administration	6,3	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	15 851,9	17 484,4	17 747,6
2. Inspection et évaluation	–	–	–
3. Investigations	1 337,2	44,1	–
Total partiel, B	17 189,1	17 528,5	17 747,6

Chapitre 30 Contrôle interne

	2014-2015 (dépenses effectives)	2016-2017 (montant estimatif)	2018-2019 (montant prévu)
C. Appui au programme	–	–	–
Total partiel, 3	17 195,4	17 528,5	17 747,6
Total	112 800,7	118 152,9	118 396,9

Tableau 30.4 Postes

Catégorie	Postes permanents inscrits au budget ordinaire		Postes temporaires						Total	
			Budget ordinaire		Quotes-parts hors budget ordinaire ^a		Ressources extrabudgétaires ^b			
	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019	2016-2017	2018-2019
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur										
SGA	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
SSG	1	1	–	–	–	–	–	–	1	1
D-2	3	3	–	–	–	–	–	–	3	3
D-1	3	3	–	–	2	2	–	–	5	5
P-5	13	13	–	–	18	16	2	2	33	31
P-4/3	50	50	–	–	69	69	7	7	126	126
P-2/1	14	14	–	–	–	–	1	1	15	15
Total partiel	85	85	–	–	89	87	10	10	184	182
Agents des services généraux										
1 ^{re} classe	8	8	–	–	2	2	1	1	11	11
Autres classes	22	20	–	–	9	9	4	4	35	33
Total partiel	30	28	–	–	11	11	5	5	46	44
Catégories diverses										
Agents locaux	1	1	–	–	6	5	1	1	8	7
Agents du Service mobile	–	–	–	–	15	13	–	–	15	13
Total partiel	1	1	–	–	21	18	1	1	23	20
Total	116	114	–	–	121	116	16	16	253	246

^a Dont 116 postes affectés aux autres activités de contrôle financées par les quotes-parts hors budget ordinaire, répartis comme suit : 2 postes au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux (1 P-4 et 1 P-3) et 114 postes au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix [2 D-1, 16 P-5, 42 P-4, 25 P-3, 2 G(1°C), 9 G(AC), 5 AL, 13 SM].

^b Dont 16 postes affectés aux activités de contrôle financées par des ressources extrabudgétaires, répartis comme suit : 2 postes au Programme des Nations Unies pour l'environnement (1 P-4 et 1 AL); 2 postes au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (1 P-3 et 1 G(1°C)); 1 poste au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (1 P-4); 1 poste au Centre du commerce international (1 P-2); et 10 postes au titre de l'appui au programme (autres activités de fond financées par des ressources extrabudgétaires) [2 P-5, 2 P-4, 2 P-3 et 4 G(AC)].

Tableau 30.5 **Répartition des ressources par composante**

(En pourcentage)

	Budget ordinaire	Quotes-parts hors budget ordinaire	Ressources extrabudgétaires
A. Direction exécutive et administration	7,3	–	–
B. Programme de travail			
1. Audit interne	41,1	59,1	100,0
2. Inspection et évaluation	19,0	5,1	–
3. Investigations	25,9	31,8	–
Total partiel, B	86,0	96,0	100,0
C. Appui au programme	6,7	4,0	–
Total	100,0	100,0	100,0

Ajustements techniques

- 30.8 La variation des ressources est le résultat net des changements suivants : a) la non-reconduction de dépenses non renouvelables, d'un montant total de 40 400 dollars, se rapportant aux services contractuels requis pour la formation à l'exploitation du nouveau système de gestion des audits et de suivi des recommandations du Bureau, qui a été mis en service en 2016; b) une augmentation de 272 000 dollars due à l'effet-report de deux postes P-4 créés au cours de l'exercice 2016-2017 au titre du sous-programme 3.

Transferts à l'intérieur d'un même chapitre ou entre chapitres

- 30.9 La variation des ressources découle des facteurs suivants : a) le transfert à la composante appui au programme des ressources prévues aux rubriques Autres dépenses de personnel et Personnel temporaire (autre que pour les réunions) des composantes direction exécutive et administration et programme de travail (cette réduction s'explique également par les gains d'efficacité exposés au paragraphe 30.10 ci-dessous); b) le transfert aux composantes direction exécutive et administration et programme de travail des ressources prévues aux rubriques Frais généraux de fonctionnement et Services de communication de la composante appui au programme.

Autres variations

- 30.10 La réduction des crédits, d'un montant de 453 100 dollars, est rendue possible par les gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser en 2018-2019. Elle découle de ce que le Bureau fait pour appliquer aux opérations courantes les gains d'efficacité attendus du système Umoja qui ont été présentés dans le huitième rapport d'étape du Secrétaire général sur le progiciel de gestion intégré (A/71/390). Ces gains d'efficacité reposent sur l'expérience du système acquise par l'Organisation, les changements attendus, y compris la mise en service de nouvelles fonctionnalités, l'examen d'ensemble des processus de bout en bout, la mise hors service des anciens systèmes et l'amélioration des fonctions relatives aux processus métier et à la planification. Ils sont exprimés, entre autres mesures, sous forme de valeur en dollars d'un équivalent plein temps, dans les cas où c'est possible. De plus amples informations sont données dans l'avant-propos et l'introduction du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2018-2019. D'autres gains d'efficacité résultent de l'action que le Bureau mène pour consolider et réorganiser les fonctions d'administration.
- 30.11 Pour le Bureau, ces gains d'efficacité se traduisent par des réductions d'un montant total de 453 100 dollars au titre des postes et des autres objets de dépense, comme suit : sous-programme 1

(Audit interne) (324 800 dollars); sous-programme 2 (Inspection et évaluation) (28 300 dollars); et Appui au programme (100 000 dollars).

Quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires

- 30.12 Le montant proposé des quotes-parts hors budget ordinaire se chiffre à 59 533 000 dollars, soit 50,3 % du montant total des ressources demandées. Il servira à financer les activités de contrôle interne relatives à l'appui aux opérations de maintien de la paix (compte d'appui) et au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux. Il fait apparaître une réduction d'environ 943 000 dollars par rapport à l'exercice biennal 2016-2017, qui est imputable essentiellement à la diminution du nombre de postes découlant de la clôture prévue de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Mission des Nations Unies au Libéria (MINUL).
- 30.13 Le montant proposé des ressources extrabudgétaires s'établit à 17 747 600 dollars, soit 15 % du montant total des ressources demandées. Il couvrira les activités de contrôle interne relatives à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), au Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) et au Centre du commerce international (CCI), ainsi que l'appui au programme au titre d'autres activités de fond financées au moyen de ressources extrabudgétaires. Il fait apparaître une augmentation d'environ 219 100 dollars par rapport à l'exercice biennal 2016-2017, imputable essentiellement à l'accroissement des ressources nécessaires à l'exécution des activités de contrôle interne relatives à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies.

Autres éléments d'information

- 30.14 Dans le souci d'assurer la cohésion à l'échelle du système, le Bureau coordonne régulièrement ses travaux avec ceux d'autres organes de contrôle des Nations Unies, dont le Comité des commissaires aux comptes et le Corps commun d'inspection, de manière à limiter les défaillances et le doublement des efforts. En plus de leur communiquer ses plans de travail, il tient des réunions régulières avec le Comité des commissaires aux comptes et des réunions ponctuelles avec le Corps commun d'inspection pour faire le point et débattre de questions d'intérêt mutuel. Une réunion tripartite se tient chaque année pour débattre des questions de contrôle et de coordination. La Division de l'audit interne participe activement aux travaux des Représentants des services de vérification interne des comptes des organismes des Nations Unies et des institutions financières multilatérales. La Division de l'inspection et de l'évaluation continue de jouer un rôle de premier plan dans le Groupe des Nations Unies pour l'évaluation, son personnel participant à plusieurs des comités spécialisés et équipes spéciales de ce dernier en vue de promouvoir et de consolider les fonctions d'évaluation du système des Nations Unies. La Division des investigations participe activement aux activités du Groupe des chefs des services d'investigation du système des Nations Unies. Par exemple, en 2017, le Directeur adjoint de la Division est également le Coordonnateur adjoint du Groupe des chefs des services d'investigation du système des Nations Unies. La Division des investigations, dans le cadre de ce rôle, pilote les initiatives de normalisation des procédures et produits de l'investigation numérique et impulse les travaux de l'équipe spéciale chargée d'analyser l'action du système des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles, l'objet étant de normaliser et perfectionner les investigations y relatives en tirant parti des compétences spécialisées internes. Elle poursuit par ailleurs sa collaboration avec ses divers partenaires des institutions internationales compétentes et met son savoir-faire à leur disposition. À titre d'exemple, lors de la dix-septième Conférence des enquêteurs internationaux, tenue à Vienne en septembre 2016, elle a contribué à quatre séances au cours desquelles les participants se sont respectivement penchés sur les enquêtes concernant les chefs de secrétariat des organisations, sur celles menées en interne concernant des membres du personnel, sur la lutte contre la fraude et la

corruption dans les projets de développement, et sur la manière dont le principe d'immunité entrave les investigations.

- 30.15 Les ressources à désigner, aux termes de la résolution 58/269 de l'Assemblée générale, comme devant servir à financer les activités de suivi et d'évaluation au titre des composantes direction exécutive et administration et programme de travail, dans la limite des moyens disponibles, s'élèvent respectivement à 370 700 dollars (budget ordinaire) et 125 300 dollars (quotes-parts hors budget ordinaire). Elles correspondent à 28 mois de travail d'administrateur ou fonctionnaire de rang supérieur et 8 mois de travail d'agent des services généraux. Le Bureau pourra ainsi procéder aux évaluations tant prescrites que facultatives de ses propres activités, et notamment examiner la saisie des données dans le Système intégré de suivi, évaluer la qualité des rapports établis par ses soins et examiner périodiquement ses travaux. Ces évaluations permettent de cerner les dispositifs internes qui peuvent être perfectionnés pour garantir l'efficacité du Bureau et intensifier la responsabilisation envers les États Membres. De plus, elles contribuent à améliorer les rapports que le Bureau établit et à en rehausser la qualité, en ce sens que les conclusions et recommandations sont mieux étayées.
- 30.16 Il est proposé de consolider le Bureau du Secrétaire général adjoint afin qu'il puisse mieux répondre aux nouvelles attentes et assurer de la manière la plus efficace la prestation de ses services, des plus essentiels. Pour ce faire, il sera scindé en deux services : le Bureau du Secrétaire général adjoint à proprement parler [composé du Secrétaire général adjoint, du Sous-Secrétaire général et de 2 G(AC)] et le Bureau de l'appui à la gestion stratégique [composé de 3 P administrateurs et de 1 G(1°C)]. Il s'agit de faire en sorte que le Secrétaire général adjoint, le Sous-Secrétaire général et le BSCI dans son ensemble reçoivent un appui conséquent et systématique en matière de gestion stratégique et opérationnelle ainsi que de gestion des ressources humaines, budgétaires et financières.
- 30.17 Soucieuse de continuer d'améliorer ses services, eu égard aux Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne, établies par l'Institut des auditeurs internes, la Division de l'audit interne poursuit l'exécution de son programme d'assurance et d'amélioration de la qualité, et elle a révisé le manuel d'audit interne pour y inclure les changements apportés récemment aux normes d'audit et aux procédures internes aux fins de leur application et de l'efficacité des audits. Divers critères de mesure des résultats ont également été instaurés pour garantir l'exécution des tâches confiées à la Division, la mise en œuvre de sa stratégie et la réalisation de ses objectifs, pour améliorer le contrôle interne des dispositifs d'audit, et pour évaluer l'effet de ses activités. Un nouveau système de gestion des audits a été mis en service. Il en automatise le déroulement, notamment pour ce qui est du suivi des recommandations. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, la Division mettra encore plus l'accent sur l'efficacité, l'efficience et la rentabilité de ses opérations, programmes et activités, ainsi que sur la fraude et les irrégularités de gestion.
- 30.18 Depuis le début de 2013, la Division de l'inspection et de l'évaluation étend son programme de renforcement des capacités d'évaluation, et elle organise à cet effet tous les mois un déjeuner de travail auquel prennent part des intervenants de haut-niveau, faisant partie ou non de la Division ou de l'Organisation, et au cours duquel sont abordées des questions allant des techniques d'évaluation à la prise de décisions utiles pour les évaluateurs.
- 30.19 En 2016, les activités opérationnelles de la Division des investigations ont porté essentiellement sur l'exploitation et les atteintes sexuelles perpétrées en République centrafricaine. Prenant part à l'action de l'Organisation visant à mieux sanctionner ces fautes graves, la Division, en collaboration avec les groupes déontologie et discipline du Département des opérations de maintien de la paix et du Département de l'appui aux missions et avec la Division des questions juridiques générales du Bureau des affaires juridiques, a mis au point et dispensé une formation à ce sujet aux membres des équipes d'intervention immédiate affectés à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti et à la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la

stabilisation en République démocratique du Congo. Elle a de même conçu une formation aux pratiques d'entrevue judiciaire visant à recueillir le témoignage d'enfants et a organisé des stages y relatifs à l'intention de ses propres effectifs ainsi que du personnel du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et du Programme des Nations Unies pour le développement dépêché en Afrique pour y enquêter sur les cas d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

- 30.20 Le Bureau a pris des mesures afin de recentrer les activités des diverses divisions et d'améliorer l'application du principe de responsabilité en ce qui concerne l'emploi de ses ressources : mise à jour des procédures et manuels opérationnels, définition des filières d'évaluation des programmes, établissement d'indicateurs de résultats relatifs à la gestion des activités fondamentales, et évaluation, au moyen de techniques de gestion globale des risques, des risques courus par le Bureau. En 2016, il a mis en place un cadre conceptuel de planification intégrée, que les divisions exploiteront pour élaborer leurs plans et les consolider. Ce cadre servira de plus à resserrer la collaboration entre les divisions afin de faciliter l'intégration de leurs plans de travail.

A. Direction exécutive et administration

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 902 800 dollars

- 30.21 Le Bureau du Secrétaire général adjoint est chargé de la planification stratégique et du contrôle et il assure la coordination du plan de travail du BSCI. Il coordonne les activités des trois sous-programmes, assure la liaison avec le Comité des commissaires aux comptes de l'ONU et le Corps commun d'inspection, et entretient d'étroites relations de travail avec les autres services d'inspection et de contrôle des fonds et programmes opérationnels et des organismes des Nations Unies. En outre, il contrôle minutieusement la qualité des rapports que le BSCI présente à l'Assemblée générale, supervise l'emploi des ressources et centralise tout ce qui a trait à la gestion de la performance et à l'application des recommandations du Bureau.

Tableau 30.6 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Faire en sorte que les programmes, les activités et les opérations du Bureau soient exécutés et gérés de manière efficace et productive, en conformité avec les textes en portant autorisation, et faciliter les progrès en matière de transparence et de responsabilisation

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration du respect des délais de soumission de la documentation	Augmentation du pourcentage de documents d'avant session soumis dans les délais prescrits	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	100
		Résultats effectifs			100	100
b) Poursuite de la coopération avec les autres organes de contrôle des Nations Unies	Maintien du nombre d'activités menées en collaboration avec d'autres entités (nombre de réunions)	Objectif	11	11	11	11
		Estimation		11	11	11
		Résultats effectifs			11	12
c) Recrutement et affectation du personnel en temps voulu	Réduction de la durée moyenne de vacance des postes d'administrateur (nombre de jours)	Objectif	100	150	150	160
		Estimation		150	150	160
		Résultats effectifs			111	165

Titre IX Contrôle interne

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
d) Réalisation d'économies sur les frais de voyage	Augmentation du pourcentage de billets d'avion achetés deux semaines au moins avant la date de départ	Objectif Estimation Résultats effectifs	100			

Facteurs externes

- 30.22 Le Bureau devrait atteindre les objectifs visés et parvenir aux réalisations escomptées à condition que ses clients fassent remonter l'information en temps utile et que les entités extérieures coopèrent avec lui.

Produits

- 30.23 Les produits à exécuter au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 30.7.

Tableau 30.7 **Produits par catégories**

Produits	Quantité
Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances et consultations	4
<i>Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Séances	12
Documents de conférence	
3. Rapport sur les activités du Bureau des services de contrôle interne, et rapports ponctuels sur des activités menées par le Bureau	4
Services d'appui administratif (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)	
Services de contrôle interne	
4 Plan de travail à soumettre au Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit et au Comité des commissaires aux comptes	2

- 30.24 La répartition des ressources prévues pour la composante direction exécutive et administration est indiquée dans le tableau 30.8.

Tableau 30.8 **Ressources nécessaires : direction exécutive et administration**

	Ressources (milliers de dollars États-Unis)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	2 761,0	2 761,0	8	8
Autres objets de dépense	227,6	141,8	–	–
Total	2 988,6	2 902,8	8	8

- 30.25 Le montant demandé (2 902 800 dollars), qui fait apparaître une réduction nette de 85 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 8 postes [1 SGA, 1 SSG, 1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 2 G(AC)] (2 761 000 dollars) ainsi que les autres objets de dépense (voyages, services contractuels et frais généraux de fonctionnement) (141 800 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites au titre du programme.
- 30.26 Cette réduction nette (85 800 dollars) s'explique principalement par : a) la non-reconduction des dépenses non renouvelables se rapportant aux services contractuels requis pour la formation à l'exploitation du nouveau système de suivi des recommandations d'audit et de gestion du Bureau; b) la diminution des autres dépenses de personnel en raison du transfert à la composante appui au programme des ressources prévues à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions), en partie contrebalancée par l'augmentation des frais généraux de fonctionnement résultant du transfert des ressources prévues à la rubrique Services de communication de la composante appui au programme.

B. Programme de travail

- 30.27 La répartition des ressources par sous-programme est indiquée dans le tableau 30.9.

Tableau 30.9 Ressources nécessaires, par sous-programme

	Ressources (milliers de dollars États-Unis)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
A. Budget ordinaire				
1. Audit interne	16 793,1	16 393,6	46	44
2. Inspection et évaluation	7 654,9	7 603,1	22	22
3. Investigations	10 199,7	10 343,5	33	33
Total partiel, A	34 647,7	34 340,2	101	99
B. Quotes-parts hors budget ordinaire	58 747,5	57 151,3	117	112
C. Ressources extrabudgétaires	17 528,5	17 747,6	16	16
Total	110 923,7	109 239,1	234	227

Sous-programme 1 Audit interne

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 16 393 600 dollars

- 30.28 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'audit interne. Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 1 (Audit interne) du programme 26 (Contrôle interne) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 30.1 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer les dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la contribution aux mécanismes de prise de décisions des États Membres et amélioration de la capacité du Secrétariat pour ce qui est de prendre des mesures visant à renforcer les dispositifs de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle en s'appuyant sur les audits internes	i) Augmentation du nombre de fois où il est fait référence dans des résolutions à des rapports de la Division de l'audit interne, y compris des rapports thématiques, et où les États Membres s'en servent pour prendre des décisions, notamment sur le contrôle interne, les procédures et la gestion du risque (nombre de fois où les rapports sont mentionnés)	Objectif	22	20	18	15
		Estimation		20	18	15
		Résultats effectifs			21	14
	ii) Augmentation du pourcentage de directeurs de programme se disant satisfaits de la qualité et de l'utilité des rapports de la Division de l'audit interne	Objectif	95	95	95	95
		Estimation		95	95	95
		Résultats effectifs			92	95
b) Amélioration de l'efficacité et de l'efficience avec lesquelles les activités prescrites sont exécutées et renforcement de la responsabilisation des directeurs de programme	i) Augmentation du pourcentage des recommandations d'audit formulées au sujet de la responsabilisation, de l'efficience et de l'efficacité qui sont acceptées par les directeurs de programme	Objectif	100	96	95	95
		Estimation		95	95	95
		Résultats effectifs			100	100
	ii) Augmentation du pourcentage des recommandations d'audit qui sont appliquées par les directeurs de programme	Objectif	85	75	70	95
		Estimation		75	70	70
		Résultats effectifs			74	100

Facteurs externes

- 30.29 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées à condition que les directeurs de programme contribuent sans réserve à la réalisation des audits internes et acceptent les recommandations formulées.

Produits

- 30.30 Les produits à exécuter au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 30.11.

Tableau 30.11 Produits par catégories

Produits	Quantité
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Assemblée générale</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
1. Séances et consultations Documentation destinée aux organes délibérants	12
2. Rapports d'audits portant sur des questions diverses	2
Services d'appui administratif (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services de contrôle interne	
Audits	
3. Rapports d'audit à l'intention des directeurs de programme	300
4. Tenue et mise à jour d'une base de données sur l'application des recommandations des auditeurs par les départements et bureaux	8

30.31 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 1 est indiquée dans le tableau 30.12.

Tableau 30.12 **Ressources nécessaires : sous-programme 1**

	<i>Ressources</i> <i>(milliers de dollars États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i> <i>(avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	13 879,1	13 554,3	46	44
Autres objets de dépense	2 914,0	2 839,3	–	–
Total partiel	16 793,1	16 393,6	46	44
Quotes-parts hors budget ordinaire	37 172,9	35 155,4	89	81
Ressources extrabudgétaires	17 484,4	17 747,6	16	16
Total	71 450,4	69 296,6	151	141

30.32 Le montant demandé (16 393 600 dollars), qui fait apparaître une diminution nette de 399 500 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 44 postes [1 D-2, 2 D-1, 5 P-5, 10 P-4, 10 P-3, 6 P-2, 4 G(1°C) et 6 G(AC)] (13 554 300 dollars) ainsi que les autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, voyages et services contractuels) (2 839 300 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

30.33 Cette diminution nette (399 500 dollars) s'explique principalement par : a) la suppression d'un poste d'assistant d'équipe [G(AC)] et d'un poste d'assistant de secrétariat [G(AC)], le Bureau prévoyant de réaliser des gains d'efficacité en 2018-2019; b) une réduction à la rubrique Autres dépenses de personnel, en raison du transfert à la composante appui au programme des ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), en partie contrebalancée par l'augmentation des frais généraux de fonctionnement résultant du transfert des ressources prévues à la rubrique Services de communication de la composante appui au programme.

30.34 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire (35 155 400 dollars), qui couvriront les frais afférents à 81 postes (62 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur, 4 G, 12 SM et 3 AL) et d'autres objets de dépense, ainsi que par des ressources extrabudgétaires (17 747 600 dollars) qui couvriront les frais afférents à 16 postes (10 P, 5 G et 1 AL) et d'autres objets de dépense. Les ressources extrabudgétaires demandées financeront également les activités de contrôle interne relatives à des opérations de maintien de la paix (compte d'appui), au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des

tribunaux pénaux, à la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, au PNUE, à ONU-Habitat, au HCDH et au CCI, ainsi que l'appui au programme imputé aux autres activités de fonds financées au moyen de ressources extrabudgétaires. La diminution nette (2 017 500 dollars) des quotes-parts hors budget ordinaire s'explique principalement par la réduction des dépenses au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix, découlant de la clôture prévue de l'ONUCI et de la MINUL.

Sous-programme 2
Inspection et évaluation

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 7 603 100 dollars

30.35 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division de l'inspection et de l'évaluation. Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 2 (Inspection et évaluation) du programme 26 (Contrôle interne) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 30.13 Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'application du principe de responsabilité, accroître l'efficacité, l'efficience et l'impact de l'exécution des programmes, en tirer des enseignements et en améliorer la pertinence

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Renforcement de la contribution aux mécanismes de prise de décisions des États Membres et accroissement de la capacité du Secrétariat de prendre les mesures voulues sur la base des inspections et évaluations de l'efficacité et de l'efficience des programmes, des activités thématiques, des capacités d'auto-évaluation, de la pertinence des procédures administratives et de la conformité des activités menées par le Bureau des services de contrôle interne avec les mandats	i) Augmentation du pourcentage d'inspections et d'évaluations thématiques ou relatives aux programmes dont les États Membres se sont servis pour se prononcer sur l'efficience et l'efficacité de l'exécution des programmes, la pertinence des procédures administratives et la conformité des activités avec les mandats	Objectif	70	70	60	50
		Estimation		70	60	59,2
		Résultats effectifs			64	52
		ii) Augmentation du pourcentage de directeurs de programme se disant satisfaits de la qualité et de l'utilité des rapports de la Division de l'inspection et de l'évaluation	Objectif	60		
		Estimation				
		Résultats effectifs				

Facteurs externes

30.36 Le sous-programme devrait permettre d'atteindre les objectifs visés et de parvenir aux réalisations escomptées à condition que les directeurs de programme contribuent sans réserve à la réalisation des inspections et évaluations, qu'ils acceptent les recommandations formulées et en assurent l'application intégrale, et qu'ils se montrent disposés à tirer parti des conseils et enseignements issus des auto-évaluations.

Produits

30.37 Les produits à exécuter au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 30.14.

Tableau 30.14 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances et consultations	12
<i>Comité du programme et de la coordination</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
2. Séances et consultations	30
Documentation destinée aux organes délibérants	
3. Rapport du Bureau des services de contrôle interne sur le renforcement du rôle de l'évaluation et une meilleure application des conclusions des évaluations lors de la conception et de l'exécution des programmes et dans les directives de politique générale	1
4. Rapports d'évaluations thématiques	1
5. Rapports d'évaluation de divers programmes	7
6. Examen triennal de l'application des recommandations concernant l'évaluation de divers programmes et opérations de maintien de la paix	10
<i>Autres organes intergouvernementaux ou comités d'experts</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
7. Séances et consultations	42
Services d'appui administratif (budget ordinaire et quotes-parts hors budget ordinaire)	
Services de contrôle interne	
Inspections et évaluations	
8. Rapports d'inspection portant sur des questions spécifiques, à l'intention des directeurs de programme	5
9. Rapports d'évaluation à l'intention des directeurs de programme	2
10. Rapports d'évaluation spéciaux demandés par les directeurs de programme	2
11. Prestation d'une assistance et de conseils aux directeurs de programme concernant les méthodes d'auto-évaluation.	1
12. Tenue et mise à jour de bases de données sur l'application, par les divers départements et bureaux, des recommandations formulées à l'issue des évaluations	2

30.38 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 2 est indiquée dans le tableau 30.15.

Tableau 30.15 **Ressources nécessaires : sous-programme 2**

	<i>Ressources (milliers de dollars États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	6 525,0	6 525,0	22	22
Autres objets de dépense	1 129,9	1 078,1	–	–
Total partiel	7 654,9	7 603,1	22	22
Quotes-parts hors budget ordinaire	2 353,0	3 044,1	4	7
Total	10 007,9	10 647,2	26	29

- 30.39 Le montant demandé (7 603 100 dollars), qui fait apparaître une diminution de 51 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 22 postes [1 D-2, 3 P-5, 5 P-4, 4 P-3, 5 P-2 et 4 G(AC)] (6 525 000 dollars) ainsi que les autres objets de dépense (consultants et voyages) (1 078 100 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.
- 30.40 Cette diminution nette (51 800 dollars) s'explique principalement par : a) la réduction du nombre de consultants, du fait des gains d'efficacité que le Bureau prévoit de réaliser en 2018-2019; b) une réduction à la rubrique Autres dépenses de personnel, en raison du transfert à la composante appui au programme des ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions), en partie contrebalancée par l'augmentation des frais généraux de fonctionnement résultant du transfert des ressources prévues à la rubrique Services de communication de la composante appui au programme.
- 30.41 Le sous-programme sera également financé au moyen de quotes-parts hors budget ordinaire (3 044 100 dollars) qui permettront de couvrir sept postes d'administrateur et d'autres dépenses aux fins des activités d'inspection et d'évaluation à l'appui des opérations de maintien de la paix. L'augmentation nette des ressources demandées par rapport à l'exercice précédent (691 100 dollars) s'explique principalement par la réaffectation envisagée de trois postes du sous-programme 1 au sous-programme 2, comme indiqué dans le rapport du Secrétaire général sur le budget du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2018 (A/71/806).

Sous-programme 3 Investigations

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 10 343 500 dollars

- 30.42 La responsabilité opérationnelle du sous-programme incombe à la Division des investigations. Il sera exécuté conformément à la stratégie décrite au sous-programme 3 (Investigations) du programme 26 (Contrôle interne) du plan-programme biennal pour la période 2018-2019 (A/71/6/Rev.1).

Tableau 30.16 **Objectifs de l'exercice biennal, réalisations escomptées, indicateurs de succès et mesure des résultats**

Objectif de l'Organisation : Renforcer l'application du principe de responsabilité en menant des investigations sur les éventuels cas de violation des règles ou règlements, d'irrégularité de gestion, de faute professionnelle, de gaspillage des ressources ou d'abus d'autorité

Réalizations escomptées du Secrétariat	Indicateurs de succès		Mesure des résultats			
			2018-2019	2016-2017	2014-2015	2012-2013
a) Amélioration de la qualité et de la rapidité des investigations afin que des mesures efficaces puissent être prises en cas de faute	i) Augmentation du pourcentage de rapports de clôture et d'enquête ^a qui sont établis dans les délais prescrits	Objectif	100	100	100	70
		Estimation		100	100	80
		Résultats effectifs			75	70
	ii) Augmentation du pourcentage de rapports consultatifs et de rapports d'enquête qui donnent lieu à l'application de mesures correctives dans les 12 mois suivant leur publication	Objectif	100	100	100	
		Estimation		86	86	80
		Résultats effectifs			75	
b) Renforcement de la sensibilisation du personnel des Nations Unies, et notamment des directeurs de programme, en vue de prévenir les fautes et d'y réagir comme il se doit	i) Augmentation du nombre de membres du personnel de l'Organisation des Nations Unies chargés de mener des investigations ou d'accomplir des tâches connexes auxquels une formation aux techniques d'investigation est dispensée (nombre de membres)	Objectif	100	100	100	100
		Estimation		100	100	80
		Résultats effectifs			100	100
	ii) Augmentation du nombre de cas signalés au Bureau par des membres du personnel de l'Organisation (nombre de cas)	Objectif	25			
		Estimation				
		Résultats effectifs				

^a Un rapport d'enquête est un rapport dans lequel la faute est établie. Lorsque la faute n'est pas établie, c'est un rapport de clôture qui est publié.

Facteurs externes

- 30.43 Le sous-programme devrait atteindre les objectifs visés et aboutir aux réalisations escomptées à condition que les parties externes coopèrent aux investigations.

Produits

30.44 Les produits à exécuter au cours de l'exercice biennal 2018-2019 sont présentés dans le tableau 30.17.

Tableau 30.17 **Produits par catégories**

<i>Produits</i>	<i>Quantité</i>
Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts, et rapports correspondants (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
<i>Assemblée générale</i>	
<i>Cinquième Commission</i>	
Services fonctionnels pour les réunions	
1. Séances et consultations	12
Services d'appui administratif (budget ordinaire, quotes-parts hors budget ordinaire et ressources extrabudgétaires)	
Services de contrôle interne	
Investigations	
2. Rapport d'évaluation des risques visant à identifier les domaines d'activité à haut risque	1
3. Conseils d'experts sur la prévention de la fraude et d'autres fautes professionnelles à l'intention des fonds, organismes et programmes des Nations Unies et au titre du Dispositif de lutte contre la fraude et la corruption du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies (ST/IC/2016/25)	1
4. Conseils d'experts aux groupes d'investigation d'autres organismes internationaux	1
5. Perfectionnement des modalités de signalement confidentiel d'irrégularités au titre de l'instruction administrative sur la marche à suivre pour signaler des irrégularités dans l'utilisation des ressources de l'Organisation des Nations Unies ou proposer des améliorations des méthodes d'exécution des programmes (ST/AI/397), notamment par la mise en place de permanences téléphoniques et de moyens de signalement en ligne	1
6. Rapports sur des affaires de vol, de détournement de fonds, de contrebande, de corruption, d'exploitation et atteintes sexuelles et d'autres fautes	150
7. Tenue et mise à jour de bases de données sur l'application, par les départements et bureaux, des recommandations formulées à l'issue d'une investigation	2

30.45 La répartition des ressources prévues pour le sous-programme 3 est indiquée dans le tableau 30.18.

Tableau 30.18 **Ressources nécessaires : sous-programme 3**

	<i>Ressources (milliers de dollars États-Unis)</i>		<i>Postes</i>	
	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019 (avant actualisation des coûts)</i>	<i>2016-2017</i>	<i>2018-2019</i>
Budget ordinaire				
Postes	9 239,9	9 511,9	33	33
Autres objets de dépense	959,8	831,6	–	–
Total partiel	10 199,7	10 343,5	33	33
Quotes-parts hors budget ordinaire	19 221,6	18 951,8	24	24
Ressources extrabudgétaires	44,1	–	–	–
Total	29 465,4	29 295,3	57	57

30.46 Le montant demandé (10 343 500 dollars), qui fait apparaître une augmentation de 143 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer 33 postes (1 D-2, 1 D-1, 3 P-5, 11 P-4, 6 P-3, 3 P-2, 2 G(1°C), 5 G(AC) et 1 AL) (9 511 900 dollars) ainsi que les autres

objets de dépense (voyages, services contractuels et frais généraux de fonctionnement) (831 600 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

- 30.47 Cette augmentation nette (143 800 dollars) s'explique principalement par : a) l'effet-report sur l'exercice biennal de deux nouveaux postes P-4 créés au cours de l'exercice 2016-2017; b) une augmentation à la rubrique Frais généraux de fonctionnement en raison du transfert des ressources prévues à la rubrique Services de communication de la composante appui au programme, en partie compensée par une diminution à la rubrique Autres dépenses de personnel en raison du transfert à la composante appui au programme des ressources prévues pour le personnel temporaire (autre que pour les réunions).
- 30.48 Le sous-programme est financé par des quotes-parts hors budget ordinaire (montant estimé : 18 951 800 dollars) qui couvriront 24 postes (17 postes d'administrateur et fonctionnaires de rang supérieur, 4 G, 2 AL et 1 SM) et d'autres objets de dépenses requis pour des investigations concernant les fonds et programmes des Nations Unies et les opérations de maintien de la paix.

C. Appui aux programmes

Ressources nécessaires (avant actualisation des coûts) : 2 683 900 dollars

- 30.49 Il incombe au Service administratif de prêter l'appui nécessaire à la bonne exécution du programme de contrôle interne. Au cours de l'exercice biennal 2018-2019, il assurera des services d'appui administratif, prêtant notamment conseil aux responsables du Bureau quant aux questions d'ordre administratif ou relatives aux ressources humaines, financières et budgétaires; il administrera les ressources humaines et financières du Bureau au Siège, à Genève, à Vienne et à Nairobi ainsi que dans d'autres lieux d'affectation et auprès de diverses missions de maintien de la paix et du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des tribunaux pénaux, en vertu des pouvoirs délégués par le Secrétaire général et dans le respect des règles et règlements de l'ONU.
- 30.50 La répartition des ressources prévues pour l'appui au programme est indiquée dans le tableau 30.19.

Tableau 30.19 Ressources nécessaires : appui au programme

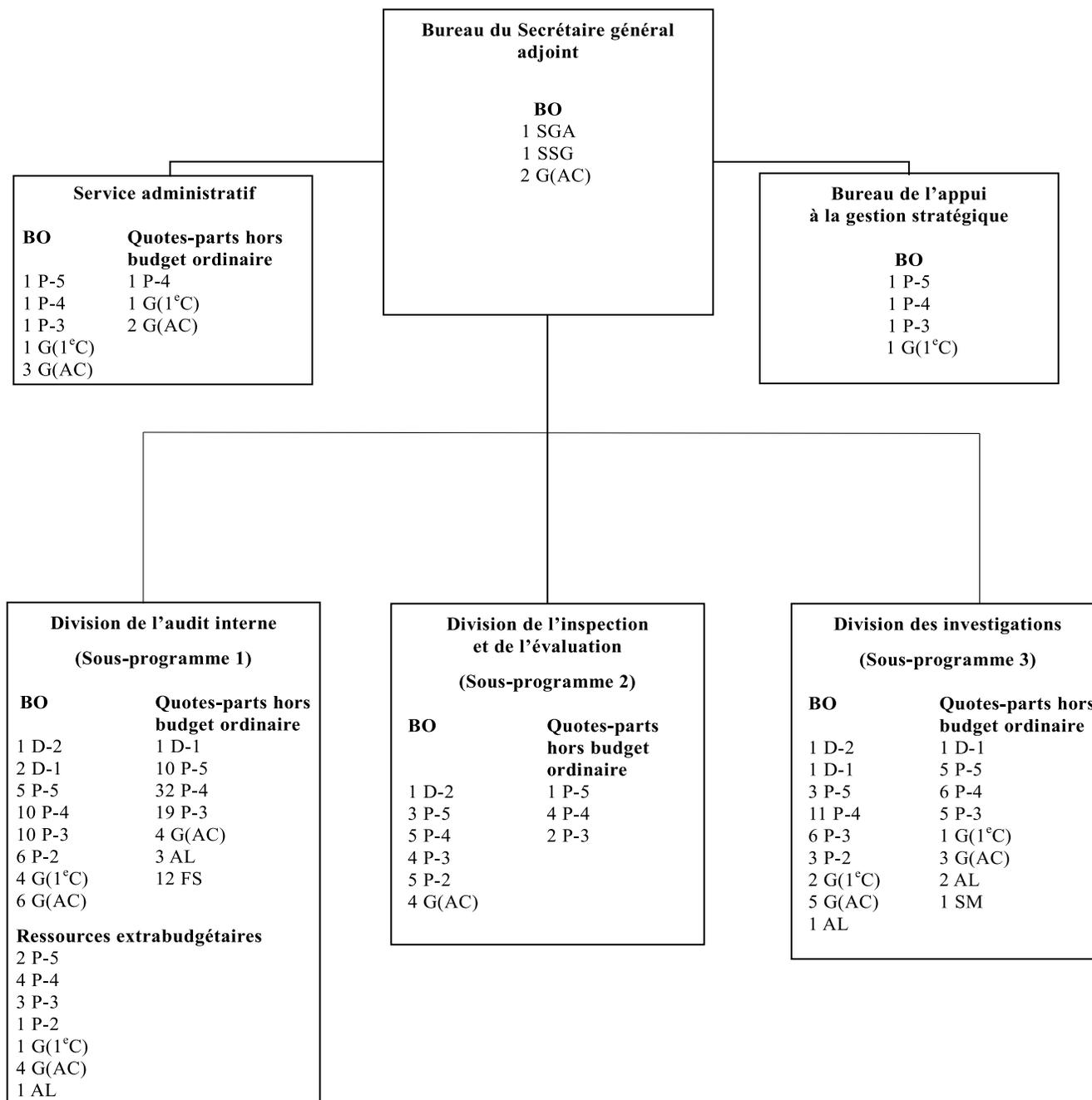
	Ressources (milliers de dollars États-Unis)		Postes	
	2016-2017	2018-2019 (avant actualisation des coûts)	2016-2017	2018-2019
Budget ordinaire				
Postes	1 740,1	1 740,1	7	7
Autres objets de dépense	772,0	943,8	–	–
Total partiel	2 512,1	2 683,9	7	7
Quotes-parts hors budget ordinaire	1 728,5	2 381,7	4	4
Total	4 240,6	5 065,6	11	11

- 30.51 Le montant demandé (2 683 900 dollars), qui fait apparaître une augmentation nette de 171 800 dollars par rapport aux crédits ouverts pour 2016-2017, permettra de financer sept postes [1 P-5, 1 P-4, 1 P-3, 1 G(1°C) et 3 G(AC)] (1 740 100 dollars) et d'autres objets de dépense (autres dépenses de personnel, services contractuels et frais généraux de fonctionnement) (943 800 dollars) requis pour l'exécution des activités prescrites.

- 30.52 Cette augmentation (171 800 dollars) est le résultat net d'une augmentation à la rubrique Autres dépenses de personnel due au transfert des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) des composantes direction exécutive et administration et programme de travail, en partie compensée par : a) une diminution de l'ensemble des ressources prévues au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), le Bureau prévoyant de réaliser des gains d'efficacité en 2018-2019; b) une réduction des frais généraux de fonctionnement en raison du transfert aux composantes direction exécutive et administration et programme de travail des ressources prévues à la rubrique Services de communication, l'objet étant d'imputer les dépenses aux composantes pour lesquelles elles sont engagées.
- 30.53 Le sous-programme est financé par des quotes-parts hors budget ordinaire (montant estimatif : 2 381 700 dollars) qui serviront à financer quatre postes (1 P et 3 G) et d'autres objets de dépense requis pour prêter appui à l'exécution des activités du programme de contrôle interne liées aux opérations de maintien de la paix. Ce montant fait apparaître augmentation nette de 653 200 dollars, qui s'explique principalement par : a) le reclassement proposé d'un poste; b) des dépenses supplémentaires relatives aux services informatiques et de communications centralisés au Bureau de l'informatique et des communications.

Annexe I

Organigramme et répartition des postes pour l'exercice biennal 2018-2019



Abréviations : AL = agent local; BO = budget ordinaire; G = agent des services généraux; G(AC) = autres classes; G(1°C) = 1^{re} classe; RxB = ressources extrabudgétaires; SGA = secrétaire général adjoint; SSG = sous-secrétaire général.

Annexe II**État récapitulatif de la suite donnée aux recommandations formulées par les organes de contrôle***Résumé de la recommandation**Suite donnée à la recommandation***Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (A/70/7)**

Le Comité consultatif est d'avis que, dans la mesure où l'objet de ces transferts était de permettre une utilisation plus efficace et rationnelle des effectifs de la Division, cette dernière aurait dû être en mesure de réduire la durée des enquêtes au cours de l'exercice biennal 2014-2015 et rendre compte des avancées réalisées en ce sens dans le projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017. Le Comité déplore qu'aucun progrès apparent n'ait été accompli à cet égard et n'est pas convaincu que les restructurations et les transferts de postes successifs aient eu l'effet escompté [par. IX.16, al. a)].

Le Comité consultatif, partageant la préoccupation exprimée de longue date par le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit, déplore que les mesures prises à ce jour n'aient apparemment eu aucune incidence durable sur les taux de vacance de postes à la Division des investigations, qui restent élevés. Le Comité conclut, comme le Comité consultatif indépendant, que le fait que les taux de vacance de postes soient constamment élevés met en doute la capacité de la Division de s'acquitter du mandat que lui a confié l'Assemblée générale. Par conséquent, il compte qu'un train de mesures seront prises en vue de cerner les facteurs qui sont à l'origine des taux élevés de vacance de postes et de trouver une solution à ce problème, apparemment systématique, et espère notamment que des activités d'information ciblées seront menées et que des stratégies plus efficaces seront adoptées pour ce qui est de retenir durablement le personnel qualifié [par. IX.16, al. c)].

Le Comité consultatif fait siennes les multiples demandes du Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit tendant à ce que le projet de budget-programme de la Division des investigations se fonde non seulement sur l'historique des travaux mais aussi, et surtout, sur un plan de travail axé sur les risques et sur l'effectif dont la Division disposait effectivement à tel ou tel moment [par. IX.16, al d)].

La durée moyenne des enquêtes, quel qu'en soit le type, est actuellement de 11,6 mois, ce qui est inférieur au délai ciblé (12 mois). La durée moyenne d'une enquête relative à l'exploitation et aux atteintes sexuelles est actuellement de 4,8 mois, ce qui s'inscrit dans le délai de six mois prescrit par le Secrétaire général.

Le Bureau estime que la redistribution des effectifs ne contribuerait pas à réduire la durée des enquêtes : les facteurs fondamentaux sont, à cet égard, la gestion active des dossiers et leur prise en charge adéquate et systématique, la hiérarchisation efficace des priorités, et la planification minutieuse des travaux.

Une étude relative au recrutement et à la rétention du personnel au sein de la Division a mis au jour des entraves au recrutement de fonctionnaires en temps voulu; une stratégie de recrutement et de rétention du personnel a été définie pour remédier à ces difficultés, entre autres. Le Directeur pilote ces nouvelles procédures, et celles applicables au recrutement s'appliquent depuis le premier trimestre de 2017.

La Division des investigations prend des mesures à cet effet : le programme de travail pour 2017 est axé sur les risques connus et en gestation, et il met l'accent sur les cas de fraude, de corruption et d'exploitation et atteintes sexuelles. Il convient de noter que la Division fait face à une demande en forte progression au cours des 12 derniers mois; ceci s'explique en partie par la recrudescence des cas d'exploitation et atteintes sexuelles en République centrafricaine, qu'elle n'avait pas prévue. En outre, il semble que la

Le Comité consultatif constate avec préoccupation que, compte tenu du fait que le projet de budget de la Division des investigations pour 2016-2017 repose, comme les précédents, sur une analyse sur cinq ans des dossiers ouverts, au lieu de se fonder sur un plan de travail axé sur les risques et de tenir compte des taux élevés de vacance de postes, le Comité consultatif indépendant pour les questions d'audit n'a pas pu donner l'assurance que les ressources demandées aux fins des enquêtes étaient adéquates. Le Comité consultatif recommande donc que le Bureau des services de contrôle interne se dote d'une stratégie globale visant à régler les problèmes mentionnés, et notamment qu'il détermine les mesures à prendre à cet effet et définisse des niveaux de référence permettant de mesurer les progrès accomplis, et que le Secrétaire général fasse figurer toutes informations pertinentes à ce sujet dans son premier rapport sur l'exécution du budget de l'exercice biennal 2016-2017 (par. IX.17).

Corps commun d'inspection (JIU/REP/2016/8)

En consultation avec les chefs de secrétariat et les comités de contrôle, les responsables de l'audit/du contrôle interne des organismes des Nations Unies, devraient, s'ils ne l'ont pas encore fait, élaborer des stratégies d'audit interne de manière à définir et orienter le positionnement stratégique et les modalités opérationnelles de l'audit interne au sein de leur organisation et les modalités d'exécution nécessaires à l'accomplissement de leurs mandats, d'ici à décembre 2018 au plus tard, et rendre compte périodiquement par la suite (recommandation 3).

prise en charge rigoureuse et systématique des dossiers, loin d'amoinrir le nombre de cas, se traduise par la multiplication des saisines et des enquêtes.

La Division des investigations a élaboré son premier plan de travail axé sur les risques, qui est en cours d'exécution, et elle prend des mesures énergiques pour remédier aux problèmes liés au recrutement et à la rétention du personnel. Elle s'emploie par ailleurs à repenser son modèle de dotation en ressources et elle étudie un ensemble d'indicateurs de résultats plus pertinent afin de mieux déterminer les ressources dont elle a besoin.

La recommandation a été appliquée.

La Division de l'audit interne a mis en place tous les éléments d'une stratégie d'audit interne : ses responsabilités et son projet d'ensemble sont clairs; de plus, elle occupe une position stratégique dans l'Organisation et sa structure hiérarchique lui permet d'être indépendante sur le plan opérationnel. Le Bureau dispose lui-même de procédures clairement définies : a) pour établir la planification annuelle et à moyen terme de ses travaux – laquelle, étant axée sur les risques, tient compte des risques courus par l'Organisation et du degré de maturité des première et deuxième lignes de défense – et faire en sorte que les plans offrent une marge de manœuvre suffisante pour contrer des risques en gestation; b) pour déterminer les crédits nécessaires, notamment en recensant les lacunes en matière de ressources et de compétences. La Division met au point des initiatives stratégiques et alloue des ressources à leur mise en œuvre afin que les procédures, outils et méthodes soient à jour. Le Bureau, pour sa part, a de plus défini des indicateurs de résultats appropriés, qu'il exploite pour mesurer le résultat de ses activités et en rendre compte.

Résumé de la recommandation

Les responsables de l'audit/du contrôle interne des organismes des Nations Unies qui ne l'ont pas encore fait devraient incorporer dans leur rapport annuel/périodique ou tout autre document leurs constatations quant aux problèmes récurrents signalés dans les différents rapports d'audit interne qui sont constatés dans divers bureaux, services ou départements de manière à permettre aux chefs de secrétariat d'y remédier systématiquement (recommandation 4).

Suite donnée à la recommandation

La recommandation a été appliquée.

Le Bureau présente des résultats d'audit thématiques et transversaux dans ses rapports annuels à l'Assemblée générale et, lorsqu'il y a lieu, publie des rapports sur des problèmes récurrents.
